

SYNTHESE DU DEBAT SUR L'ECOLE AU COLLEGE DU VALLON
MERCREDI 10 DECEMBRE 2003 APRES-MIDI

SUJET : Quels socles communs de connaissances, de compétences et de règles de comportement, les élèves doivent-ils prioritairement maîtriser au terme de chaque étape de la scolarité obligatoire ?

& Hiérarchiser les connaissances entre le primaire et le collège, éviter de traiter les mêmes points à l'école et au collège afin d'éviter que l'enfant ne pense déjà connaître et ne se ferme à l'approfondissement.

& Apprendre à acquérir des automatismes (orthographe, calcul) et revaloriser ce type d'enseignement.

& Rester vigilant face à l'introduction de nouvelles matières comme l'Anglais au CP de certaines écoles. Ne creuse-t-on pas les inégalités entre les enfants en difficultés et les autres.

& Montrer l'intérêt d'apprendre et donner le goût d'apprendre, en proposant des devoirs à la maison que les enfants puissent réellement faire seuls (sans l'aide d'adultes qui ne sont pas toujours présents au domicile).

& Développer le lien primaire-collège et 3^{ème}-2^{nde}.

& Faire correspondre les exigences connues pour chaque cycle avec les exigences appliquées pour le passage dans la classe supérieur.

& Donner les clés pour savoir apprendre puis, savoir approfondir.

& Réfléchir à un système par unité de valeur susceptible d'éviter le redoublement pur et simple.

& Informer les familles sur l'aide aux devoirs existant à proximité de leur domicile.

POINTS CLES

Hiérarchiser les acquisitions entre le primaire et le collège pour éviter une impression de déjà vu.
Faire acquérir des automatismes en lecture, orthographe, numération en veillant à valoriser ce type d'enseignement.

Donner le goût d'apprendre.

Développer la cohérence sur l'ensemble d'un cycle.

SUJET : Comment prendre en charge les élèves en grandes difficultés ?

& Assurer une prise en charge des difficultés le plus tôt possible, éventuellement dès la maternelle, en renforçant les procédures de signalement et en y associant étroitement les familles pour que l'orientation proposée ne soit pas vécue comme un échec.

& Recentrer l'action sur l'enfant en difficulté, le rendre acteur de sa réussite.

& Favoriser les échanges entre tous les élèves au sein de l'établissement et ne pas hésiter à développer les structures nécessaires pour répondre aux difficultés spécifiques des uns ou des autres dans de bonnes conditions.

& Adapter l'enseignement dès la 6^{ème}, tous les enfants n'en sont pas au même niveau, ils n'ont pas tous les mêmes aptitudes, il faut arrêter de vouloir faire faire la même chose à tous.

& Il serait intéressant d'évaluer les capacités d'un élève à apprendre dès son arrivée en 6^{ème}, il faudrait donc donner aux enseignants qui le souhaitent des outils pour évaluer les difficultés potentielles pour apprendre à apprendre.

& Développer les enseignements artistiques et pratiques afin de valoriser tous les types d'intelligence.

& Ne pas imposer de LV2 aux élèves déjà en difficultés.

POINTS CLES

Prendre en charge la difficulté de l'enfant le plus tôt possible avec tous les suivis nécessaires et adaptés.

Ne pas minimiser les difficultés rencontrées dans la petite enfance car l'amélioration spontanée n'existe pas et à l'adolescence la prise en charge est plus lourde, plus délicate et plus aléatoire.

SUJET : **Comment organiser et améliorer l'orientation des élèves ?**

& Associer les parents au travail sur l'orientation post-3^{ème} dès la 4^{ème} pour mieux préparer l'acceptation éventuelle d'un changement de ville et donc parfois de l'internat pour correspondre aux vœux et aux capacités de l'élève. (problème de l'orientation des filles et des élèves les plus fragiles : SEGPA...).

& Revaloriser l'image de certains métiers dans lesquels il y a cependant du travail mais vers lesquels les jeunes ne veulent plus aller.

& Retravailler avec les patrons qui souvent ne veulent plus de jeunes en stage en raison des contraintes auxquelles ils sont soumis et des risques encourus en cas de transgression.

& Une inquiétude soulevée à propos de ce sujet : quelle stratégie développer avec les jeunes qui ne sont pas plus motivés par le collège qu'avec l'entreprise ?

POINTS CLES

Développer la communication entre l'école, la famille et l'élève pour favoriser à terme l'orientation de l'enfant quelque soit son profil.

SUJET : **Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?**

& Il faudrait véritablement entrer la formation des professeurs dans la réalité de l'école actuelle. Les professeurs ne sont pas préparés à faire face à des élèves qui ne savent ni lire ni écrire et ou à des élèves violents et difficiles.

& Les enseignants devraient pouvoir à un moment de leur formation aller en maternelle, en primaire, en collège, au Lycée, au Lycée Professionnel afin d'évaluer là où ils se sentent le plus à l'aise.

& Eviter de nommer les personnels nouvellement recrutés sur des postes difficiles.

& Prévoir un accompagnement des collègues qui débutent .

& Développer les lieux de parole pour favoriser les analyses des pratiques des enseignants, et ce, pas uniquement pour les jeunes collègues.

& Après la licence, une année de préparation au CAPES incluant des stages de pratiques variés en dehors des milieux protégés susceptibles de développer les échanges avec différents enseignants expérimentés.

& Réfléchir à une évaluation régulière des professeurs avec des contacts constructifs et formatifs.

& Les formations inter-catégorielles mériteraient d'être développées afin de permettre des échanges plus fructueux.

& Rester vigilant sur le choix des formateurs afin que la formation continue garde une certaine crédibilité auprès des enseignants.

& Prévoir des activités différentes de l'enseignement pour les personnes de plus de 60 ans, accompagnement des jeunes collègues, soutien...

POINTS CLES

Développer le contact avec la classe et la difficulté de sa gestion avant le recrutement des jeunes professeurs.

Veiller à une évaluation formative, constructive, régulière des professeurs.

Réfléchir dès à présent aux fins de carrière des collègues de plus de 60 ans.